



leo lagrange
FEDERATION



PROJET PEDAGOGIQUE 2017-2018

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

« ESPACE JEUNES 11 – 17 ANS »

COMMUNAUTE D' AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE

LEO LAGRANGE CENTRE Est

« Espace Jeunes 11-17 »
12 Place du Champ de Foire
01370 TREFFORT Val - Revermont
Tél : 04-74-24-81-85 ou 06-86-43-22-44

Email : gaëlle.minisini@leolagrange.org



Avec la participation du  Conseil général et de la



1.	LEO LAGRANGE CENTRE EST S'ENGAGE A :	4
2.	ACCUEIL DE LOISIRS JEUNES	4
3.	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DES ACCUEILS DES JEUNES	5
4.	OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACCUEIL JEUNES	6
5.	LA QUALIFICATION DE LA DEMARCHE EDUCATIVE	6
6.	LA RELATION AVEC LES FAMILLES AU CŒUR DU PROJET DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LEO LAGRANGE.	8
7.	ETRE A L'ECOUTE DE TOUS LES JEUNES	8
8.	MODALITES DE L'ACCUEIL DE JEUNES DE LA CCTER	10
9.	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC	10

1. LEO LAGRANGE CENTRE EST S'ENGAGE A :

- ✓ Mettre en place une politique globale en faveur des 11-17 ans ;
- ✓ Développer des actions d'animations et de prévention en concertation avec les élus ;
- ✓ Accompagner et soutenir les projets et les initiatives des jeunes ;
- ✓ Favoriser leur autonomie et leur épanouissement ;
- ✓ Permettre aux jeunes de sortir de leur environnement quotidien ;
- ✓ Développer les relations avec les familles ;
- ✓ Proposer des actions novatrices (développement durable, actions citoyennes, culturelles, ...) ;
- ✓ S'adapter aux caractéristiques de la Communauté de Communes ;
- ✓ Développer le partenariat associatif (en favorisant les relations avec les associations locales) ;
- ✓ Organiser des camps et des séjours pendant les vacances ;
- ✓ Proposer des temps d'accueil en soirée.

2. ACCUEIL DE LOISIRS JEUNES

L'activité proposée aux familles est régie par la réglementation relative aux Accueils de Loisirs. Cette réglementation précise notamment les conditions à remplir en terme éducatif, d'encadrement, de sécurité, d'hygiène alimentaire et de santé.

Les aspects relatifs aux locaux ne sont pas traités ici. Ils sont mis à disposition par les communes et supposés adaptés aux activités, au nombre de jeunes accueillis et réputés conformes à l'accueil du public.

Le local d'animation est situé 12 Place du Champ de Foire à Treffort Val Revermont. Léo Lagrange Centre Est s'est doté d'une charte qualité pour répondre bien au-delà de la réglementation à des critères de qualités d'accueil des enfants et des jeunes. De plus, les locaux ont été refait à neuf et du matériel pédagogique (vidéoprojecteur, four, table de Ping-Pong jeux de société...) a été investi afin d'accueillir les adolescents dans les meilleures conditions.

L'Accueil de Loisirs est avant tout un lieu qui favorise :

- L'accueil de tous les publics ;
- L'épanouissement de l'individu ;
- Une ambiance privilégiée ;
- La pratique d'activités ludiques, de qualité, en toute sécurité ;
- La sensibilisation à l'environnement proche ;
- L'accompagnement des jeunes dans leurs démarches pour qu'ils deviennent véritablement acteurs de leurs loisirs ;
- La citoyenneté et l'autonomie.

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DES ACCUEILS DES JEUNES

L'objectif, à travers une démarche de propositions, d'accompagnements et de réalisations, est de permettre à chaque jeune, de trouver un espace d'expression et d'émancipation différent du milieu familial et scolaire, qui lui soit dédié.

Les Accueils de Loisirs sont des temps éducatifs complémentaires à ceux de la famille et de l'école, suffisamment souples et en capacité de concevoir harmonieusement l'organisation de temps éducatifs, de loisirs et de détente.

Les Accueils de Loisirs constituent un espace de dialogue, de liberté, de solidarité, d'actions et de réalisations de projets pour et avec les jeunes.

Toutes les activités proposées visent à permettre aux adolescents de se construire positivement, de s'exprimer, de valoriser leurs savoirs, de développer un sentiment d'appartenance citoyenne dans le respect des individus et des aspirations de chacun.

Loin de la simple offre de loisirs, il s'agit avant tout d'accompagner les jeunes dans leurs réalisations personnelles et dans leur épanouissement, en favorisant toujours la mixité sociale et l'ouverture au monde.

4. OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACCUEIL JEUNES

Les Accueils Jeunes constituent un espace de dialogue, de liberté, de solidarité, d'actions et de réalisations de projets avec les jeunes. Ils participent de fait à la chaîne éducative globale.

Par le travail quotidien sur l'autonomie, son rôle de mixité sociale, et la relation privilégiée qu'il installe avec les familles, l'accueil de loisirs sans hébergement, au-delà de son rôle d'animation locale, contribue à l'enrichissement du lien social.

En accompagnant les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société et en favorisant, sans aucune discrimination et dans un esprit de tolérance et de respect, l'accès du plus grand nombre aux activités sportives, culturelles et de loisirs, l'ALSH participe ainsi à la construction de l'adulte / citoyen de demain.

De plus, les séjours de vacances sont aussi des temps privilégiés pour permettre aux jeunes d'appréhender la vie en collectivité et le vivre ensemble. Ces séjours leur permettent aussi de découvrir leur environnement, et de nouvelles activités auxquelles ils n'ont pas forcément accès dans leur quotidien.

Les activités et les séjours sont établis le plus souvent en fonction de 2 tranches d'âges : 11-15 ans et 15-17 ans.

5. LA QUALIFICATION DE LA DEMARCHE EDUCATIVE

Pour atteindre ces objectifs, des temps et des espaces éducatifs de cette nature font appel à une organisation et des modes de fonctionnement adaptés, ainsi qu'à un personnel technique et pédagogique formé en conséquence.

Pour ce faire, les accueils de loisirs sans hébergement Léo Lagrange répondent à une Charte de Qualité, charte issue d'un travail d'échanges, d'analyse et de dialogue initiée par la Délégation Nationale à l'Enfance et son réseau de professionnels Léo Lagrange et soutenue par la CNAF.

Un accueil de loisirs sans hébergement Léo Lagrange est une entité de **Loisirs Educatifs** : la priorité est donc donnée à la démarche de projets et non à la simple consommation de loisirs.

Un Accueil Jeunes est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des jeunes, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique.

L'équipe d'animation se compose de 2 animatrices permanentes :

- 1 Responsable d'animation à temps plein
- 1 Animatrice à mi-temps
- 1 animateur BAFA supplémentaire pour l'été et les séjours.

Un ALSH Léo Lagrange repose sur cinq principes fondamentaux :

- Le choix de loisirs éducatifs ;
- Le projet inscrit au cœur de la vie de l'accueil de loisirs sans hébergement ;
- La présence d'une équipe concertée et à l'écoute de chacun ;
- La présence d'une équipe d'animation responsable dans une structure adaptée ;
- Un Accueil de Loisirs sans hébergement inscrit dans son territoire.

L'Accueil de Loisirs sans hébergement Léo Lagrange, une conception émancipatrice de l'activité au-delà du recensement de la simple demande d'activités de loisirs. Il s'agit en effet d'accompagner chaque jeune dans la gestion de son temps Libre. Les loisirs que nous proposons aux jeunes s'inscrivent systématiquement dans un projet pédagogique. Loin d'avoir pour seul but la détente ou la consommation, ces activités permettent d'apprendre sur eux-mêmes, sur leur environnement et sur les autres, de se réaliser, de s'émanciper : en un mot, devenir acteurs de leur avenir en prenant progressivement des responsabilités.

C'est sur la base d'un projet aux valeurs éducatives revendiquées par Léo Lagrange et qui intègrent les enjeux de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, que se décline l'action de nos équipes. Des projets d'actions et des outils alliant maîtrise et innovation, réalisés entre autre par la Délégation Nationale à la Jeunesse, permettent de façon très pragmatique de mettre l'éducation populaire en mouvement. Accès facilité aux sports, aux loisirs, aux pratiques culturelles, apprentissage permanent de la démocratie et du groupe, c'est en véritable co-éducateurs aux côtés des familles et de l'école que nos équipes agissent.

Pour nous, la jeunesse signifie ressource et force de proposition. Ainsi, chaque jeune participe à un processus de co-construction, depuis l'analyse des besoins jusqu'à la réalisation d'actions concrètes. Cette démarche prime dans les activités de loisirs proposées au sein des structures et dans l'accompagnement des initiatives et projets. Nous agissons avec et non pas seulement pour les jeunes dans une perspective de développement local et de transformation de la société.

6. LA RELATION AVEC LES FAMILLES AU CŒUR DU PROJET DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LEO LAGRANGE.

Un accueil pour les jeunes correspond à un désir des parents de voir leur pré-adolescent et/ou adolescent, pratiquer des activités variées, suivies et mettant en œuvre des pratiques d'animation adaptées et innovantes. Pour cela, la famille est l'un des maillons primordial au bon fonctionnement de ce type d'accueil. Première des partenaires éducatifs, elle est ainsi étroitement associée au projet. Pour cela, des réunions d'informations, des temps de convivialité, des moments festifs sont régulièrement proposés. Un comité d'usager est mis en place à la rentrée scolaire, au début de l'année et avant les vacances d'été. Il s'agit d'un moment privilégié pour échanger et mieux se connaître. Les familles sont aussi régulièrement invitées pour des présentations (films réalisés par les jeunes, concert, danse...)

7. ETRE A L'ECOUTE DE TOUS LES JEUNES

A travers nos actions, nous sommes en contact avec les jeunes aux profils différents. Continuellement dans une démarche d'Education Populaire, nous stimulons la mixité sociale en privilégiant les rencontres, les échanges d'expérience, l'ouverture des horizons géographiques et sociaux. En donnant des repères à ceux qui en manquent, une dynamique collective et constructive est encouragée.

Pour Léo Lagrange, un ALSH Jeunes, c'est un espace d'expression, un lieu d'échanges et de rencontres (point de départ pour mettre en place des projets au quotidien), un lieu ouvert à la famille, un espace de citoyenneté où chaque jeune, peut forger son identité, trouver un écho à ses interrogations sur la société et son devenir.

Ce lieu fonctionnera en privilégiant les axes suivants :

→ *Citoyenneté*

- ✓ Favoriser l'appropriation des valeurs républicaines par les jeunes ; ✓
- Faciliter l'implication démocratique des jeunes par un travail d'éducation ; ✓
- Développer des actions de civisme et de citoyenneté pour et avec les jeunes.

→ *Solidarité*

- ✓ Développer chez les jeunes, l'esprit de solidarité ;
- ✓ Favoriser dans l'avenir les possibilités de co-développement solidaire ; ✓
- Mettre en place des actions intergénérationnelles.

→ *Prévention*

- ✓ Agir pour prévenir les addictions : drogue, alcool, tabac, ...
- ✓ Prophylaxie santé : informer, conseiller sur les maladies sexuellement transmissibles, l'hygiène, les phénomènes de mode ;
- ✓ Mener des actions de prévention de la violence, qu'elles soient verbales ou physiques, qu'elles se manifestent dans le milieu scolaire ou associatif.

→ *Culture et des loisirs*

- ✓ Développer la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès à la pratique d'activités culturelles et de loisirs. Permettre la découverte de nouvelles pratiques ;
- ✓ Favoriser l'expression des choix, des idées, et des envies de chacun en matière de loisirs et de culture ;
- ✓ Construire une offre globale d'actions socio-éducatives efficaces.

→ *Sport*

- ✓ Faire émerger la capacité de chacun à évoluer au sein du groupe et à développer un esprit sportif et d'équipe ;
- ✓ Favoriser une meilleure connaissance de soi pour apprendre à développer son esprit critique, et à exprimer ses besoins et ses envies ;
- ✓ Permettre une prise de conscience du respect des règles et favoriser les pratiques amateurs.

- ✓ Favoriser l'implication des jeunes dans l'organisation d'un séjour (choix du lieu, réservations, tarifs, choix des activités, ...) et l'accompagnement à sa réalisation. Leurs proposer des séjours accessibles en favorisant la découverte de pratiques originales (échasses, canoë, triathlon...)

→ **Evènements festifs**

- ✓ Participer et impliquer les jeunes à des manifestations locales, en s'appuyant sur les événements associatifs de la communauté de commune (festival de cinéma, festival de musique, journée de jeux intergénérationnelle...).

✦ **Soutien et aide à la scolarité**

- ✓ Un temps d'aide aux devoirs est proposé gratuitement un soir par semaine pendant deux heures en périodes scolaire. Un bénévole, en plus de l'animatrice, vient en aide aux adolescents qui le souhaitent pour les matières scientifiques et l'anglais. Il s'agit aussi d'un temps où les jeunes peuvent se retrouver pour travailler ensemble et s'entraider.

Enfin, la Communauté de Communes de Treffort fait partie intégrante du projet. La mise en place des comités de pilotage réguliers est le garant du bon déroulement de la mission prédéfinie et permet les ajustements du projet.

La mise en place de moments conviviaux réguliers (fin de période de vacances), et de comité d'usagers, avec les jeunes, les parents, les partenaires et les élus, doivent permettre l'écoute, le dialogue, l'échange entre la collectivité et les bénéficiaires du service.

L'Accueil Jeunes Léo Lagrange permet de contribuer au développement du temps libre au service du progrès social.

8. MODALITES DE L'ACCUEIL DE JEUNES DE LA CCTER

L'accueil du public issu de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, est âgé de 12 à 17 ans.

Pour veiller à une cohérence pédagogique, et le respect des besoins de chaque âge de cette période de l'adolescence, nous proposons deux groupes distincts.

Ce mode d'organisation n'exclue pas que sur l'année soit organisé des temps communs d'animation.

9. HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Période vacances scolaires

- ✓ Du lundi au vendredi de 10 heures à 19 heures
- ✓ Des temps d'animation en soirée de 18 heures à 22 heures
- ✓ Des séjours extérieurs
- ✓ Une sortie à la journée est proposée au minimum une fois par semaine.

Période hors vacances scolaires

- ✓ Mardi de 18 heures à 20 heures
- ✓ Mercredi de 10h heures à 18h30 heures
- Vendredi de 18 heures à 22 heures
- ✓ Samedi de 10 heures à 18 heures
- ✓ Une sortie à la journée et/ou en soirée est proposée au minimum une fois par semaine.

Selon les projets mis en place, une souplesse peut s'appliquer à ces horaires.